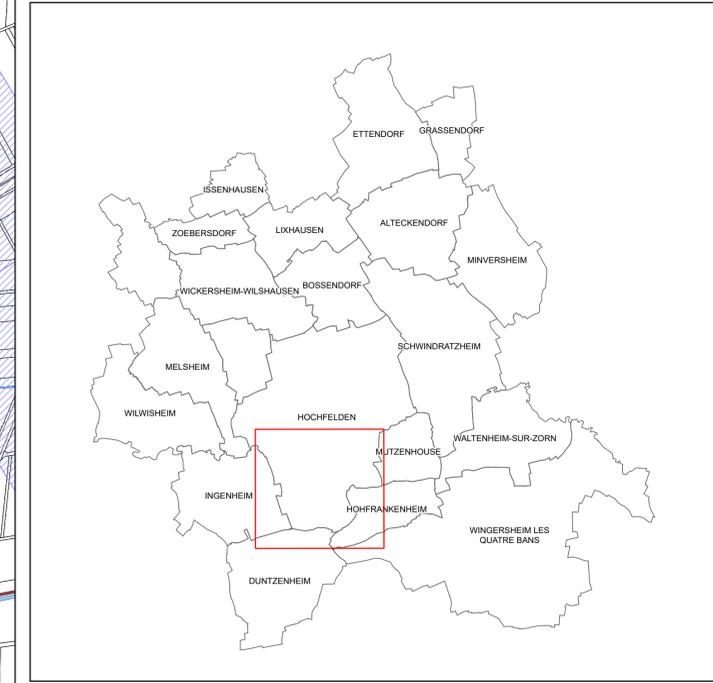


- EL3BIS - Extraction des matériaux à moins de 11,70 m de la limite des rivières domaniales et des canaux
- zone de protection
- I3 - Canalisations de gaz
- zone de passage
- I3BIS - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- SUP 1
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers
- Zone jaune
- Zone orange
- PM2 - Installations classées
- emprise actuelle
- extension projetée
- zone de protection
- PT2 - Télécommunications - protection contre les obstacles
- zone secondaire de dégagement, zone spéciale de dégagement, secteur de dégagement
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
- zone d'exploitation



maître d'ouvrage :  
**Communauté de Communes du Pays de la Zorn**

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

**SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**  
 Commune de Hochfelden  
*Schaffhouse-sur-Zorn*

PLU APPROUVE  
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 19 décembre 2019

A Hochfelden, le 20 DEC. 2019  
 M. Bernard Freund, le Président.

